

# LA COMPOSITION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Article L 611-2

## LES MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE

LES REPRÉSENTANTS NOMMÉS DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE	NOMMÉS
COLLÈGE ENSEIGNANTS : 5 Enseignants	Mme Murielle PLAS Mme Magalie MUNIER Mme Jane COULON M. Antoine PERRAU M. Nicolas PEREYBONNE
COLLÈGE ÉTUDIANTS : 2 Étudiants	C.A : Mme Elisa DACE CFVE : M. Erwan SENARDIERE-GERVILLE
Directeur de l'École	M. Pierre ROSIER
Directeur des études	M. Yann FRITZ
LES PERSONNES EXTÉRIEURES	NOMMÉS
1 Enseignant extérieur 1 Personnalité extérieure 1 Architecte du COARM	M. Cédric MONG-HY M. Emmanuel TIBLOUX Mme Maëlle LAROCHE-JOUBERT
LES MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE	MEMBRE
1 Président du CPS 1 Vice-Président du CPS 1 Chargée de scolarité, Formation professionnelle, Mobilités et Vie étudiante	M. Antoine PERRAU M. Sébastien CLEMENT Mme. Delphine BELIARD